



## Schéma d'évaluation TPP

<b>Pos. 1 Exécution / résultat du travail (pondération 50 %)</b>			
<b>1.1 Compétence professionnelle (savoir-faire professionnel)</b>	Pts max.	Pts att.	
1.1.1 Qualité / bienfacture			
1.1.2 Capacité de représentation			
1.1.3 Sécurité au travail/protection de la santé			
1.1.4 Rythme de travail / efficacité			Pts pondérés :
1.1.5 Résultat final / contrôle qualité			Coeff.: x (Pond. 70%)
Total			
<b>1.2 Compétence méthodologique (comportement au travail)</b>	Pts max.	Pts att.	
1.2.1 Ordre / soin			Pts pondérés :
1.2.2 Indépendance / méthode de travail			Coeff.: x (Pond. 30%)
Total			
Total des points pondérés			Pos. notes pondération
Points atteints/points max.*5+1 = Note			* x 50/100
<b>Pos. 2 Documentation (pondération 10%)</b>			
2.1.1 Exactitude/exhaustivité		Note Pos. 2	
2.1.2 Propreté/présentation		* x 10/100	
<b>Pos. 3 Présentation (pondération 10%)</b>			
3.1.1 Contenu		Note Pos. 3	
3.1.2 Forme		* x 10/100	
<b>Pos. 4 Entretien professionnel (pondération 30%)</b>			
4.1.1 Contenu	75 %	(la note globale est calculée par le logiciel de notes.)	Note Pos. 4
4.1.2 Forme	25 %		* x 30/100
Note TPP : moyenne pondérée des positions 1-4, arrondie à la décimale			

\* Note arrondie à ½

## Critères d'évaluation

Lors de l'évaluation sur une échelle de 10 points, les demi-points ne sont pas autorisés.

Points	Travail et résultat	Méthode et organisation
10	Très bonne qualité	Professionnel, organisé, sûr
9		
8	Bonne qualité, conforme aux objectifs	Comportement et organisation corrects conforme aux objectifs
7	Qualité moyenne avec de défauts acceptables	Comportement correct mais avec de légères hésitations
6	Qualité répondant aux exigences minimales	Comportement répondant aux exigences minimales d'un professionnel sans lacune importante.
5		
4	Mauvaise qualité, défauts importants	Comportement inadapté pour un professionnel, manque de connaissance de la technique de travail, faible, lacunes au niveau organisation et temps d'exécution.
3		
2	Très mauvaise qualité, incomplet	Comportement inacceptable pour un professionnel, très faible.
1	Inutilisable	Comportement inacceptable, technique de travail inutilisable.
0	Pas exécuté	Pas exécuté

1.1. Compétence professionnelle (savoir-faire professionnel)	Points
<b>1.1.1 Qualité / bienfacture</b>	
a) Utilise les matériaux correctement sur le plan technique	
b) Effectue les travaux proprement et conformément à la qualité requise	
c) Effectue les travaux proprement et conformément à la qualité requise aux machines	
Total des points de toutes les évaluations	*

1.1 Compétence professionnelle (savoir-faire professionnel)	Points
<b>1.1.2 Capacité de représentation</b>	
a) Comprend et exécute les plans d'ouvrage ainsi que les documents de production et les met en œuvre de manière correcte	
b) Élabore le déroulement complet des travaux et le suit	
Total des points de toutes les évaluations	*

1.1 Compétence professionnelle (savoir-faire professionnel)	Points
<b>1.1.3 Sécurité au travail / protection de la santé</b>	
a) Applique correctement les règles de sécurité aux machines stationnaires	
b) Applique correctement les règles de sécurité avec les petites machines	
c) Utilise correctement les équipements de protection individuelle sur l'ensemble du travail demandé	
d) Travaille de façon sécuritaire à l'atelier (fixation des pièces, utilisation d'outils à main, montage etc.)	
e) Respecte les règles concernant l'utilisation de produits chimiques, traitement de surface, de courant électrique, de l'air comprimé etc.	
Total des points de toutes les évaluations	*

1.1 Compétence professionnelle (savoir-faire professionnel)	Points
<b>1.1.4 Rythme de travail / efficience</b>	
a) Exécute les travaux efficacement	
b) Reste concentré, fait preuve de persévérance jusqu'à la fin de l'exécution	
Total des points de toutes les évaluations	*



1.1 Compétence professionnelle (savoir-faire professionnel)	Points
<b>1.1.5 Résultat final / contrôle qualité</b>	
a) La qualité correspond aux directives de la commission d'examen et l'élément est prêt pour la vente	
b) Le travail est exécuté conformément aux dimensions	
c) Les éléments mobiles fonctionnent parfaitement (portes, tiroirs, ferrements, etc.)	
d) L'aspect général satisfait aux attentes de la commission d'examen	
e) Le journal de travail est conforme à la vérité, rempli de manière compréhensible et signé	
Total des points de toutes les évaluations	*

1.2 Compétence méthodologique (comportement au travail)	Points
<b>1.2.1 Ordre / soin</b>	
a) Utilise soigneusement les outils et les machines	
b) Gère soigneusement le matériel (maniement, économie, stockage, ordre)	
c) Laisse les machines et sa place de travail propres	
d) Maintient ses outils propres et affûtés	
Total des points de toutes les évaluations	*

1.2 Compétence méthodologique (comportement au travail)	Points
<b>1.2.2 Indépendance / méthode de travail</b>	
a) Procède avec logique (IPDRCE) et exécute les mandats/tâches de manière réfléchie et structurée	
b) Exécute des travaux de manière autonome et respecte les consignes données par la commission d'examen	
c) A besoin d'aide de la part des membres de la commission d'examen pour résoudre des problèmes rencontrés	
Total des points de toutes les évaluations	*

Si un élément n'est pas présent dans le thème du TPP, biffer simplement la position.

\*Totaux des points à introduire dans le tableau p.2



## Pos. 2 Documentation

### 2.1.1 Exactitude / exhaustivité

Points

max. att.

a) La documentation correspond à l'objet réalisé

10\*

b) La documentation est complète et structurée de manière correcte:

20

Page de titre (de garde)

2\*\*

Table des matières, y compris numéros de page corrects

2

Introduction

2

Description du processus de travail:

Tâche/mandat (donnée du thème TPP) y compris les documents de travail

2

Planification de l'exécution de la tâche: plan du travail

2

Documents de production (peut être en annexe)

2

Journal de travail à disposition (contenu contrôlé par le supérieur professionnel, vérification de sa vérité)

2

Document d'aide à la fabrication

2

Conclusion avec bilan

2

Annexe (si rien en annexes, mais que la documentation est complète et incluse dans le dossier = 2pts)

2

c) La terminologie professionnelle est utilisée de manière correcte.

10

d) Chaque Étape de travail est décrite de manière suffisamment détaillée

10

### 2.1.2 Propreté / présentation

Points

a) La documentation est exécutée de manière soignée et claire

(les fautes d'orthographe ne sont pas évaluées; si la documentation manque de soin en raison d'un trop grand nombre de fautes, un retrait de point est possible)

10

b) La documentation est structurée de manière compréhensible.

10

c) Les images (photos, tableaux, graphiques, etc.) sont pertinentes (taille, contenu)

10

**Total points** 80

**Note Pos. 2**

**Note Pos. 2**

(arrondie au 1/2)

Calcul de la note:  $\frac{\text{points atteints}}{80} * 5 + 1$  (arrondie à ½)

\* Lors de l'évaluation sur une échelle de 10 points, les demi-points ne sont pas autorisés.

\*\* Pour l'évaluation sur 2 points: l'utilisation des ½ points sont possibles





Pour la préparation de l'entretien professionnel voir page 15.

Pos. 3 Présentation		
3.1.1 Contenu	Points	
	max.	att.
a) Le résultat du travail est présenté clairement avec un accent spécifique sur les éléments essentiels (ne pas résumer la documentation, mais présenter de manière détaillée certains aspects pertinents)	10*	
b) Le contenu est correct du point de vue technique	10	
3.1.2 Forme	Points	
a) La présentation est clairement structurée (introduction, partie principale, conclusion)	2*	
b) Le temps à disposition est respecté (10 – 15 minutes)	2	
c) L'utilisation de moyens auxiliaires est effectuée de manière complémentaire et avec compétence (p.ex. Beamer, rétroprojecteur digital, Flip Chart, etc.)	2	
d) Le langage et les expressions sont corrects (langage professionnel, compréhensible et distinct)	2	
e) Contact visuel et changement de positions	2	
Total points	30	
<b>Calcul de la note:</b>	<b>Note Pos. 3</b>	
$\frac{\text{points atteints}}{30} * 5 + 1$ (arrondie au ½)	<b>Note Pos 3</b> (arrondie au ½)	

Notes à introduire dans le tableau p.2

\* Lors de l'évaluation sur une échelle de 10 points, les demi-points ne sont pas autorisés.

\*\*Pour l'évaluation sur 2 points: l'utilisation des ½ points sont possibles



## Présentation / entretien professionnel

### Préparation

- Préparation écrite de l'entretien (disposer de suffisamment de questions professionnelles)
- Préparation de la salle d'examen par les organisateurs de l'entretien professionnel (chef expert)
- Détermination des places (assurer la discrétion dans l'attribution des notes):
  - Candidat, expert principal, 2<sup>ème</sup> expert,
  - évtl. supérieur professionnel en arrière-plan

### Salutations et ouverture de la présentation

- Eteindre le téléphone portable
- Salutations
- Vérification de l'identité
- Demander au candidat s'il se sent bien, s'il n'est pas malade
- Donner du temps pour s'installer
- Laisser prendre place
- Demander au candidat s'il est prêt
- Informations au candidat
  - Ne doit pas se laisser distraire par des notes
  - Présentation 10-15 minutes
  - Pas d'interruption par des questions posées par les experts
- Effectuer la transition vers l'entretien professionnel (évtl. courte pause) et demander de débiter

### Conclusion / attribution des notes

- Faire confirmer par le candidat le déroulement correct de l'examen.
- Evaluer la présentation et l'entretien professionnel avec le 2<sup>ème</sup> expert
- Remettre le procès-verbal d'examen au chef expert

## Pos. 4 Entretien professionnel

### 4.1.1 Contenu

- Les thèmes et la répartition doivent être concrètement en lien avec le TPP
  - Domaines de compétences à examiner:
    - 1 Préparation et planification
    - 2 - 4 Fabrication de produits, y compris matériel
    - 5 Pose (si comprise dans le TPP)
  - Durée de l'entretien: 30 minutes
  - Chaque question comporte 3 points.
- Afin de respecter la pondération (contenu 75%, forme 25%), les points doivent être convertis sur 75:

$$\frac{\text{points atteints}}{\text{points maximum}} * 75 \quad \text{Exemple:} \quad \frac{\text{atteints } 63}{\text{max. } 93} * 75 = 50.8 \text{ points}$$

#### Questions professionnelles:

Préparation des questions dans un document séparé (faire une copie comme modèle de procès-verbal pour le 2<sup>ème</sup> expert)

Calcul des points:  $\text{points atteints} / \text{max. points} \times 75$   
Report de l'évaluation dans le programme de notes

Points questions profess.

Total des points pondérés

Points	
max.	att.
75	

### 4.1.2 Forme

#### Technique de réponse/capacité de communication

- La précision des réponses est optimale (pas trop brèves, pas trop détaillées)
- Le contact visuel est adapté
- L'intonation est suffisamment forte
- Le langage est distinct
- Les réponses sont formulées de manière structurées

Calcul des points:  $\text{points atteints} / \text{max. points} \times 25$   
Report de l'évaluation dans le programme de notes

Total des points pondérés

Points	
2*	
2	
2	
2	
2	
10	
25	

Points pondérés:

Calcul de la note:

$$\frac{\text{total points}}{100} * 5 + 1 \text{ (arrondie au } \frac{1}{2} \text{)}$$

Contenu	Forme	Total points
<b>Note Pos 4</b>		
<b>Note Pos. 4 (arrondie au ½)</b>		

\*Pour l'évaluation sur 2 points: l'utilisation des ½ points sont possibles



---

**L'expert confirme que le procès-verbal a été rempli de manière complète et conforme à la vérité :**

---

Lieu, date, signature expert

**Le 2<sup>ème</sup> expert confirme que l'évaluation de la présentation et de l'entretien professionnel a été réalisée de manière complète et conforme à la vérité:**

---

Lieu, date, signature 2<sup>ème</sup> expert

